Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 49 (1920)

Heft: 10

Rubrik: Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vme Constatation : Les passages (cols) et les tunnels permettent la traversée les chaînes alpestres.

6° Dans certains endroits, une rivière est arrivée à traverser une chaîne de montagne et coule entre de hautes parois de rochers en formant des défilés ou gorges ou détroits (St-Maurice, la Tine près Montbovon, etc., vues). — Dans d'autres endroits, les rivières remplissent les excavations rencontrées sur leur passage et forment des lacs (Quatre-Cantons, lac Majeur, Sils, Silvaplana, St-Moritz, etc., vues).

VIme Constatation : Les gorges et les lacs rendent les vallées plus pittoresques.

7° Les lymphatiques, les obèses, les indolents, les faibles et les affairés ont un moyen pratique quoique moins pittoresque d'aller sur l'alpe jouir de ses beautés et respirer l'air pur : c'est le funiculaire (Rochers de Naye, Pilate, Jungfrau, San Salvator, Righi, etc).

VIIme Constatation : Plusieurs sommités sont gravies par un funiculaire.

8° Faire trouver approximativement par l'examen de la carte, l'étendue occupée par les Alpes, relativement à la surface totale de la Suisse.

VIIIme Constatation : Les Alpes occupent un peu plus de la moitié de la Suisse, soit environ les $^3/_5$.

9° Y a-t-il de grandes villes dans les Alpes ? Non. Indiquer le motif d'ordre naturel et économique. Conclusion.

IXme Constatation : La population est moins dense dans les Alpes que dans le plateau et même le Jura. Pas de grandes villes.

Application. — 1° Au moyen du résumé inscrit au tableau faire développer oralement ou par écrit par les élèves les différentes étapes de la leçon.

2° Dessiner le schéma des chaînes alpestres avec les rivières et les vallées formées, 1er et 2me point.

3° Rédaction. *a)* Décrire une vallée des Alpes. *b)* Quelle chaîne de montagne désireriez-vous connaître ? Pourquoi ? *c)* Les Alpes (sujet traité dans une conférence régionale).

Semsales, mars 1920. J. Musy.

ÉCHOS DE LA PRESSE

Commandez plus, défendez moins !... — « Ne cours donc pas comme un sauvage ! » — « Ne crie donc pas comme un sourd ! » — « Ne joue donc pas dans la boue ! » — « Ne bavarde donc pas comme une pie borgne ! » — « Ne cours pas ainsi à te mettre en sueur ! » — « Laisse donc ces chaises, ce ne sont pas des jouets ! » — « Ne grimpe pas sur les arbres ! » — « Ne cours pas sur les talus ! »...

Je convie les parents à noter les avis qu'ils donnent ainsi à leurs enfants pendant un jour... non... pendant quelques heures seulement.

Ils se rendront compte alors, tant l'abus est flagrant, de la multiplicité des *défenses* dont ils accablent l'enfant.

Ne pas... Ne pas... c'est toujours *ne pas* qui revient sur leurs lèvres ; ils dressent ainsi tout le long du jour, devant l'activité de leurs enfants, des barrières souvent violées, hélas !

Ils s'en étonneront sans doute, car ils agissent ainsi avec une sereine inconscience.

Et peut-être trouveront-ils, en réfléchissant un instant, que leur conduite n'est pas en harmonie avec ce que réclame la nature de l'enfant.

Deux considérations principales détermineront nettement l'orientation de leur action éducatrice.

L'enfant est un être en voie de formation, toutes ses facultés physiques, intellectuelles et affectives sont en état d'évolution constante : elles *doivent* s'exercer pour se développer normalement. Le besoin d'agir, de se mouvoir, de parler, de questionner, de savoir, d'aimer, est, chez l'enfant, un besoin impérieux dont il n'est ni maître, ni responsable, et qu'il est toujours dangereux de comprimer.

D'autre part, l'enfant, chez qui la raison n'est qu'à l'état latent, est incapable de discerner lui-même le genre d'activité qui convient le mieux à l'évolution normale, raisonnable, de ses facultés. Abandonné à lui-même, il obéit aveuglément à son besoin d'agir, il agit pour agir et l'action qui lui plaît le plus est celle qui met en mouvement le plus grand nombre de ses facultés.

Cette action n'est pas toujours (est-il besoin de le dire ?) la meilleure : elle peut être nuisible par les tendances mauvaises qu'elle développe ; elle peut être défendue par les lois qui doivent régir la société familiale ou la société en général.

Si l'enfant, ignorant ces lois, les enfreint, c'est à l'éducateur, évidemment, d'intervenir par une défense stricte et formelle.

Mais en dehors de ce cas, n'est-il pas plus logique, plus conforme à la nature et à l'ignorance de l'enfant que l'éducateur intervienne surtout par des ordres positifs ?

Déterminer un but à l'activité enfantine, et varier à temps les modalités de cette activité, c'est le grand art et le grand devoir de l'éducateur.

Au lieu donc d'abandonner l'enfant à l'aveugle nécessité d'agir qui le domine et qui presque fatalement l'entraîne à agir dans un sens répréhensible, orientons son activité.

Disons-lui : « Fais ceci ! » puis : « Fais cela ! » ; suggérons-lui le désir de s'adonner à des occupations et à des jeux que nous approuverons, et nous devrons bien plus rarement l'accabler de nos reproches, souvent injustes, et tenter, d'ailleurs vainement, d'enchaîner par nos défenses multiples sa jeune et incompressible activité.

Si nos défenses sont dix fois plus nombreuses que nos ordres positifs, c'est, au fond, par raison de pure paresse.

Il est plus facile, en effet, de dire à l'enfant : « Ne fais pas cela, je te le défends ! » que de lui dire : « Occupe-toi à cela ! »

La défense ne demande qu'un coup d'œil ; le commandement exigerait la réflexion et la prévoyance.

Et cependant la paresse est encore mauvaise conseillère.

Défendre, il est vrai, ne demande qu'un éclair d'attention, mais étant donné l'inéluctable besoin qui asservit l'enfant, lorsqu'on se borne à défendre, il faut défendre souvent et l'on défend dix fois dans le temps qu'on aurait pu se borner à ne commander qu'une seule fois.

Bien des parents y perdent le plus clair de leur temps, et leur bonne humeur, et leur autorité.

« Ah ! ces insupportables bambins ! Il faut toujours défendre, ici ! On dirait qu'ils n'ont de plaisir qu'à faire ce que je leur défends.

Qui n'a entendu des exclamations de ce goût dans la bouche des mamans.

Erreur, tendres mamans !

Vos enfants sont devenus insupportables, mais n'est-ce pas vous-mêmes qui dans le principe, vous êtes rendues insupportables à eux ?

Vous avez voulu, à coups de défenses, enrayer l'expansion nécessaire de leur activité, sans songer à donner à celle-ci l'aliment qu'elle réclame impérieusement et cela, réellement, est insupportable à la nature infantile.

Etonnez-vous si vos enfants n'ont pas, devant vos défenses, la docilité souple que vous souhaiteriez.

Votre étonnement seul est étonnant.

Car s'ils manifestaient une telle docilité, c'est-à-dire si vous parveniez à anéantir leur besoin d'agir, c'est que vous auriez donné le jour... à des enfants malades, à des enfants anormaux.

Et Dieu vous en préserve ! *Revue de l'école et de la famille.*

* * *

La chanson éducatrice. — De M. Gaston Sevrette dans les *Annales*.

Le chant que nous négligeons est, à lui seul, une école d'art et, en même temps, un complet manuel de morale pratique, puisqu'il inspirera aux petits l'admiration de la nature, l'amour des hommes et le respect du travail et du dévouement sous toutes ses formes. Mais pour le maintenir dans le noble rôle qui est le sien, il faudra s'efforcer d'éviter les fades puérilités, les chansons qui n'opèrent sur l'esprit aucune utile suggestion. Tout ce qui fait partie des distractions dirigées par nous devra avoir un caractère de beauté. Le beau n'est pas forcément compliqué et distant. Bien loin de là. Rien n'est plus beau que certaines chansons populaires d'autrefois. En même temps, rien n'est plus simple et accessible à tous.

Les enfants auxquels on enseignera des chansons les répéteront d'eux-mêmes par plaisir, et la satisfaction qu'ils en tireront semblera toujours nouvelle parce que la romance, si elle est bien choisie, évoque dans un cerveau vierge tout un monde de visions féeriques. La mentalité de l'enfant est beaucoup plus proche de celle du poète que la nôtre. Son ignorance des matérialités du monde, son absence de soucis, sa curiosité toujours en éveil, sa puissance imaginative, le maintiennent dans des dispositions très favorables aux impressions artistiques.

Que de joies les éducatrices et les mères donneraient aux enfants, si elles savaient !

Et M. Gaston Sevrette couronne son article d'une liste de recueils de ces chansons qu'il prône si joliment et si justement. Mais pourquoi signaler comme capables d'aider à l'éducation esthétique et même à l'éducation intellectuelle et morale des ouvrages qui doivent modestement aider à l'éducation du rythme, mais qui ne renferment que des poésies (!) de billets de caramels, incorrectes, fades, vulgaires, de mauvais goût !

Et pourquoi omettre de signaler les œuvres de Théodore Botrel dont nous parlions plus haut, œuvres d'une puissance éducative totale que ne dépasse, que n'atteint même aucun autre chansonnier ? M. Gaston Sevrette ne connaîtrait-il pas les chansons de Botrel ?

Cela révélerait une documentation très maigre et enlèverait bien de l'autorité à son article. *Revue de l'école et de la famille.*

* * *

La paresse. — Et d'abord qu'est-ce que la paresse ? Ce n'est pas le refus ou la négligence du devoir : c'est le refus du labeur qui accompagne le devoir. Horace avait sagement fait cette distinction : « Un paresseux ne supporte pas le labeur nécessaire pour bien écrire. »

Le paresseux aimerait bien écrire : mais c'est trop pénible. Et il en est ainsi de toutes choses : on aimerait le devoir s'il coûtait moins.

La paresse n'est pas un péché de l'esprit. Les anges ne connaissent point la paresse. Mais il faut avouer qu'ils n'y ont pas grand mérite : ils comprennent sans raisonner péniblement ; ils sont indépendants des lieux et de temps, et, en un instant, sans passer par les milieux, ils se transportent, comme notre pensée, d'une extrémité à l'autre de l'univers. Aussi les Ecritures emploient-elles les comparaisons avec les choses les plus déliées, les plus agiles, pour nous faire saisir la nature de leur activité : elles les assimilent aux vents, aux éclairs, et ainsi de suite.

L'homme par contre n'est pas un pur esprit, on ne le sait que trop : mais il est composé d'un corps et d'une âme, et son activité n'est jamais libre comme celle du pur esprit. A un degré quelconque, il est vrai que pour chacun de nous le corps épais alourdit l'âme, selon le mot des Ecritures.

Mais il y a alourdissement et alourdissement. Le premier est naturel et ne constitue nullement un vice : il nous impose seulement l'obligation de l'utiliser selon les vues de la Providence et de la nature organisée par elle : nous devrons marcher, quoique lentement ; nous devrons penser, quoique péniblement ; et ainsi de suite. C'est d'une telle mise en œuvre de nos moyens que résultera le développement normal et obligatoire de nos facultés. Le second, au contraire, est voulu et augmenté par l'homme qui ne se soucie point de se faire valoir lui-même, dans le bon et vrai sens de l'expression. Il a des facultés qu'il doit mettre en œuvre afin de les grandir et en même temps pour faire face aux devoirs de son existence, et voilà qu'il les laisse inertes. Que dis-je ? Il les atrophie d'abord en ne leur donnant point le développement qu'elles comportent. Rien de plus fréquent que d'entendre ces personnes nous répéter, pour justifier leur ennui : « Je sens que je ne suis bonne à rien ! » C'est tout à fait cela : mais c'est leur faute. Elles pourraient être bonnes à quelque chose en faisant quelque chose.

Ce n'est pas tout : elles s'habituent à cette vie de néant, qui comporte des facultés, mais inassouvies par la mise en action, elles s'en créent une sorte d'impuissance d'où ensuite elles ne peuvent sortir.

Elles voient des lions partout, dit l'Ecriture, qui les empêchent de se mouvoir ; en d'autres termes elles se créent des difficultés où il n'y en a pas, et s'augmentent celles qui existent. Elles passent leur vie à dormir et à bâiller.

Leur vie est aussi dégoûtée que dégoûtante, parce qu'elle est inutile.

Elles ne bénéficient pas de ce grand secours pour le bien, qui est l'estime du prochain.

Elles sont jalouses des autres, parce qu'elles comparent forcément leur vie désœuvrée à la vie active et méritoire du prochain. Elles n'ont pas même pour se soutenir la pensée que le devoir est accompli, et que la vraie et dernière récompense est réservée à la volonté sincère et énergique du devoir.

Comment vaincre la paresse ? Le premier et essentiel moyen, quand la paresse ne vient pas de la maladie, c'est l'effort. Il faut prendre sur soi-même de combattre l'affaiblissement devant le devoir, et le jour ne tarde pas à arriver où l'on peut dire : « Il m'est impossible de rester sans rien faire. » On est heureux du travail, parce que les facultés ont enfin ce qu'elles demandent, et que le travail est à lui-même sa première récompense.

Il convient pour cela de régler son sommeil, sa nourriture, son bien-être : en prendre le nécessaire et abandonner le reste. Une habitude d'austérité favorise le travail.

« Essayez, ô vous qui ne faites rien, et vous verrez ! »

(Causeries.) J.-J. BERTHIER.